

ACADEMIE DE POITIERS

ETABLISSEMENT

Lycée

Desfontaines

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du 20 mai 2019

Année scolaire : 2018 - 2019

Numéro de séance : 07

Date de convocation : 07/05/2019

Présidence de : M. SANCHEZ Eric

Quorum : 16

Nombre des présents : 19

Nombre d'absents excusés :

SOMMAIRE

DES QUESTIONS TRAITÉES

Décision

page

Numéro d'acte

Pièces

jointes

Avis

Vote

Extrait

Motion

désignation

N°

1. PV CA du 28/03/19
2. Règlement intérieur
3. Informations travaux
4. DBM
5. Contrats et conventions
6. Achats immobilisations

Signatures

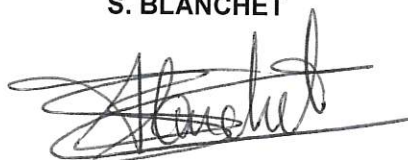
Le Président

E. SANCHEZ



La Secrétaire

S. BLANCHET



PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 20/052019

Qualité		Titulaires			Suppléants					
		Nom - Prénom	P	A	E	Nom-Prénom	P	A	E	
Administration	Chef d'établissement	SANCHEZ Eric	X							
	Adjoint Gestionnaire	BLANCHET Sophie	X							
		GUERARD Christophe	X							
	CPE	CHATON Marie-Noëlle	X							
.....										
.....										
Elus locaux	Collectivité de rattachement	SABOURIN-BENELHADJ Muriel								
	Commune siège	MOREAU Guy								
		COCHIN Fanny	X							
		AUGER Fanny								
Personnalité qualifiée		GRIPON Pascale								
Total										
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	LOURDEZ Delphine	X							
		PERNIQUOSKI Mathieu	X							
		LOURDEZ Stéphane	X							
		MARTIN Sandrine	X							
		CAILBAULT Laurence	X							
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	LAMBERT-BORDIEC Ingrid				E	Mme SIMONNET	X		
		MAILLOU Jean-Guy				E	M. SADER	X		
		DUMESNIL Patrice				E				
		BEGUIER Nadine				E				
		RAGOT Eric	X							
Total										
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	ROBIN Chantal	X							
		PALLARD Angélique	X							
		MOINET Anne-Catherine	X							
		PIED Myriam	X							
		TAUDIERE Marina	X							
Elèves	FERRAND Ludivine				E					
	FRANCOIS Manon				E					
	COLIN Angèle				E					
	BARTHELEMY Thomas				E					
	CAILLAUD Olivia				E					
Total		POUPARD Romane membre de droit CVL				E				

Le quorum étant atteint, M. SANCHEZ ouvre la séance à 18h10

Vote de la secrétaire de séance : Mme BLANCHET, proviseure-adjointe

Vote du CA : P : 19
A : 0
C : 0

Modification de l'ordre du jour :

M. Sanchez demande que l'ordre du jour soit modifié sans le règlement intérieur.

M. Sanchez indique que ce dernier a bien été travaillé avec le CVL et transmis.

Les parents d'élèves font remarquer qu'ils n'ont pas reçu le document.

M. Sanchez répond que la commission permanente n'ayant pas été réunie, il doit trouver une autre date car il souhaite que le règlement intérieur in extenso soit inséré dans les dossiers d'inscription.

M. Sanchez propose l'ordre du jour modifié comme suit :

1. PV CA du 28/03/19
2. Les travaux
3. Les emplois du temps des agents
4. DBM
5. Contrats et conventions
6. Achats et immobilisations
7. Tarifs et legs
8. Questions diverses

Vote du CA : P : 19
A : 0
C : 0

I – FONCTIONNEMENT DU CA

Les membres du conseil ne formulant aucune remarque sur le procès-verbal du CA du 28 mars 2019, M. Sanchez procède au vote :

Vote du CA : P : 17
A : 2
C : 0

II – VIE PEDAGOGIQUE

1/ - Informations travaux

M. Sanchez fait part des échanges avec la Région pour la réalisation technique des travaux dans des délais raisonnables avec une dépense mesurée.

M. Guérard précise que des travaux supplémentaires se sont ajoutés à la liste antérieure pour rappel :

- aménagement CDI
- changement éclairage sécurité
- reprise blocs sanitaires internat
- chambres
- gymnase
- chaineaux
- robinets thermostatiques
- etc...

M. Sanchez indique que

La priorité n°1 est le carrelage de la cuisine visant à améliorer non seulement le bâtiment mais aussi les conditions de travail.

Mme Robin, parent FCPE, regrette que le projet de l'abri à vélos n'aboutisse pas, malgré l'envoi du dossier à la Région.

M. Sanchez répond que la Région a retenu le changement du carrelage de la cuisine comme primordial et l'a déjà évoqué devant Mme Sabourin.

Mme Pied dit comprendre les priorités choisies mais trouve dommage que dans une zone rurale et avec le coût des transports scolaires en 2019, les élèves ne puissent pas avoir un lieu abrité pour y garer leur propre véhicule.

M. Sanchez indique que la Région fait des choix dans l'intérêt des élèves (ex. voyage à Perpignan) Il précise que c'est une zone particulière « Bâtiment de France » et qu'on ne peut pas faire ce que l'on veut.

Mme Cailbault indique qu'il est possible de prendre le projet d'un appel à projets.

18h36 : sortie de Mme Chaton

18h39 : retour de Mme Chaton

En ce qui concerne les sanitaires de la salle des professeurs, le dossier sera retravaillé pour voir la faisabilité.

M. Guérard précise que le chargé d'opération de la Région n'est pas un élu, il doit défendre les dossiers en respectant l'enveloppe budgétaire attribuée. Une réponse ne sera pas apportée avant 6 à 8 mois.

M. Ragot demande si les films solaires sont destinés au réfectoire.

M. Guérard explique qu'une demande a été faite pour toutes les salles exposées au soleil. Un devis a été fait pour 40 000€. Si ces travaux ne sont pas retenus par la Région, une autre possibilité sera étudiée.

M. Sanchez ajoute que le chargé d'opération doit avant tout être convaincu de l'intérêt des demandes.

M. Guérard indique que les films sont garantis 10 ans et qu'ils atténuent la chaleur. La région nous demande d'expliquer nos besoins et de proposer des devis, c'est ce que l'on fait.

Mme Chaton intervient pour expliquer qu'il y a eu une erreur par rapport aux représentant des élèves. Romane Poupard étant excusée, il a été demandé à Julien Taradoire de la remplacer. Or après vérification ce dernier n'est pas élu au conseil d'administration cette année.

19h41 : sortie de Julien Taradoire

Membres votants : 18

M. Guérard a mené un sondage auprès des enseignants pour connaître leurs avis sur l'intérêt d'une fermeture de leur casier :

- 13 demandent une fermeture magnétique
- 3 demandent une fermeture personnelle avec clé
- 11 ne demandent aucun changement
- 4 ne sont pas intéressés

2/ - Emplois du temps des agents

M. Sanchez rappelle qu'il y avait eu un débat lors du conseil d'administration du 12 février au sujet des emplois du temps des agents et des conditions de travail, notamment sur la question des petites vacances (volonté d'avoir plus d'agents présents). Il a alors demandé l'intervention de la Région, ce qui a été fait.

Une réunion a eu lieu à ce sujet et qui a donné lieu à une visite des locaux pour analyser la configuration des lieux et ainsi les besoins humains et matériels pour répondre aux exigences de propreté et de maintenance.

Le 29 mai prochain, la Région présentera en 2 temps le résultat de son analyse (nombre d'agents, nombre d'heures semaine, locaux adaptés, permanences...) : à l'équipe de direction et à l'encadrement puis en présence des agents.

III – AFFAIRES FINANCIERES

1/ - DBM

M. Guérard commente le document distribué et projeté sur l'analyse des différents prélèvements effectués. Il explique que les prélèvements faits sur le budget lors du compte financier avaient été calculés large :

22 000 € prélevés lors du budget puis 97338.76 € lors du premier prélèvement.
Certaines opérations ont un coût moindre (mobilier divers 21 338.76 €)

Sur les 9000€ pour la peinture des salles PR et le self, il n'y a pas de devis pour le self. Les travaux du self sont repoussés et les 5000€ vont être utilisés pour l'achat de couteaux, d'étagères et de chariots pour le service de restauration.

La prévision de 5000€ pour Pronote comprend 2000€ immobilisables non prévus lors du précédent prélèvement.

Mme Pied, parent FCPE, demande si Pronote a les mêmes fonctionnalités qu'Educ'horus.
M. Sanchez acquiesce.

Mme Martin, représentante des personnels enseignants, demande le coût d'Educ'horus.
M. Sanchez répond que c'est plus cher (1500€ à l'achat mais 900€ / an d'abonnement).

M. Perniquoski demande à quoi sont habitués les parents dans les collèges.

Mme Robin, parent FCPE, confirme qu'ils sont habitués à Pronote.

M. Sanchez ajoute que l'interface sera meilleure (EDT/agenda/menus cantine)

Mme Cailbault demande s'il y aura une formation.

M. Sanchez répond qu'une formation aura bien lieu plutôt en fin d'année scolaire 218-2019.

Mme Martin demande s'il est prévu un nouvel ENT Région.

M. Sanchez précise qu'une présentation par la région est prévue la semaine prochaine et qu'il va y assister.

Mme Pied, parent FCPE, espère qu'il n'y aura aucun bug.

M. Guérard poursuit son explication et indique que l'achat d'armoires fortes prévu n'est plus d'actualité (5200€).

Mme Pied demande s'il y aura des appels d'offre pour les licences liées à la dématérialisation des copies pour le scanner.

M. Sanchez précise qu'il n'y aura pas de frais supplémentaires puisque c'est prévu par l'Etat.

M. Guérard indique que 2000€ avaient été prévus pour réparer les trous du parking devant le lycée, mais il semblerait que ce soit la Région qui prenne ces travaux en charge en vue de la cession du parking à la mairie de Melle.

Mme Cochin précise que des discussions sont en cours à la mairie. M. Sanchez ajoute qu'il y a bien entente et que les échanges continuent.

Mme Cailbault demande si l'intervention d'un géomètre et une modification du cadastre sont prévus puisqu'il y a un transfert de propriété.

M. Sanchez répond qu'il est probable qu'un relevé ne soit pas nécessaire mais que ces points techniques seront pris en charge par les services de la Région.

Mme Paillat, parent FCPE, ajoute qu'il serait préférable que ces travaux aient lieu pendant les vacances d'été.

Mme Lourdez indique que des travaux auront lieu rue des huileries.

M. Guérard indique qu'il est prévu donc sur les 12 200€ dégagés du précédent prélèvement l'achat de :

4 vidéoprojecteurs

Tableaux pour SVT

Protection poubelles

Chariot cuisine simple à niveau constant + divers matériels de cuisine

Disque trancheur

21700€ prévus pour transformer la salle 9 en salle de cours informatique :

- 4 îlots de 6 postes avec matériel informatique (mini PC + écrans) + tableaux blancs et vidéoprojecteur

20 disques durs SSD pour la salle 20

Pour le labo langues : supports PC + tables

512 € de sécurité en cas de variations de prix

Soit la réorganisation du précédent prélèvement ainsi que l'ajout d'un nouveau prélèvement de 25000€

M. Sanchez ajoute que des propositions pédagogiques seront faites lors du conseil pédagogique du 4 juin prochain.

Mme Pied, FCPE demande si c'est à ce moment -là que seront choisis les manuels scolaires.

M. Sanchez répond que la date n'a pas encore été arrêtée.

Mme Pied souligne que la FCPE ne se chargera pas des livres.

Vote du CA : P : 18

A : 0

C : 0

2/ - Contrats et conventions

M. Sanchez fait le bilan de la commission d'appels d'offre pour les photocopieurs, sachant que le délai était dépassé (de quelques jours) pour le changement des contrats.

Les comparatifs ont porté sur les coûts directs, achat, location, nombre de copies et qualité d'intervention.

Les résultats sont assez proches :

Note financière : CPRO : 38.64 / Central copies : 37.04

Note technique : CPRO : 26.18 / Central copies : 22.95

Note service annexe : CPRO : 21 / Central copies : 2.5

Total général : CPRO : 84.09 / central copies 84.21

M. Sanchez demande aux membres du CA leur accord pour conclure un contrat location avec central copies pour le renouvellement des photocopieurs.

Mme Pied, FCPE, fait remarquer que NIORT est plus proche et que ce serait plus rapide.

M. Guérard répond que oui en théorie mais que le contrat prévoit une intervention en 3h pour Central copies et 4h pour CPRO.

Vote du CA : P : 18

A : 0

C : 0

3/ - Achat d'immobilisations

M. Guérard dresse la liste :

Pronote
Chariot à niveau constant
Tables îlots 6 postes (1900€ l'unité)

Soit un total de 12 458€

Vote du CA : P : 18
A : 0
C : 0

4/ - Tarifs, dons et legs

Mme Martin informe les membres que les élèves sont d'accord pour acheter leur robe pour les représentations théâtrales (choix artistique fait avec l'intervenant).

M. Sanchez précise que les prix d'achat sont demandés et que la moyenne est de 12€.

Vente de vaisselle : légumes 3€ le petit et 4€ le grand

Un doodle sera proposé aux membres du CA puis aux personnels. Le nombre d'achats sera fixé (nombre raisonnable).

Vote du CA : P : 18
A : 0
C : 0

M. Sanchez annonce que le lycée a reçu un don de 1700 € de la fondation Maginot pour le projet pédagogique de Perpignan. M. Guérard avait budgété 1800€.

M. Sanchez indique que l'association Desfontaines a demandé un don de 300€ au lycée pour la participation aux frais liés à l'organisation du Carrefour des Carrières.

Vote du CA : P : 18
A : 0
C : 0

M. Sanchez ajoute que le club de hand ball de Celles sur belle avait demandé à être hébergé cet été, mais que cela n'est pas possible en raison des travaux dans la salle SSI.

Mme Cailbault fait remarquer qu'il y a eu 3 fois des sonneries intempestives.

M. Guérard répond que les déclenchements ont été faits par des élèves.

M. Sanchez précise que les sonneries ont été mises en veille restreinte afin d'éviter la répétition. Le retour au calme semble avoir eu lieu.

III – QUESTIONS DIVERSES

Pas de question diverse.

Mme Pied interroge M. Sanchez par rapport au RGPD et s'étonne qu'aucune autorisation a été signée alors que l'établissement détient les coordonnées (adresses et mails)

M. Sanchez explique les logiciels utilisés doivent être déclarés par l'établissement mais que les logiciels d'état ne sont pas concernés par cette procédure. La déclaration est faite par le ministère. Pour l'utilisation de GFC-SIECLE – ARENA, il est inutile de signer une autorisation car l'inscription dans l'établissement vaut accord.

Clôture de la séance à 19h59.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Sanchez', with a horizontal line drawn through it.

